

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>CIMCLEAN® MC MULTI-KLEEN</b> Décapant de plancher
<b>Autres moyens d'identification</b>	
<b>Numéro de la FDS</b>	Sans objet
<b>Code du produit</b>	B01982
<b>Usage recommandé</b>	Décapant de plancher
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>	

**Nom de la société** CIMCOOL® Industrial Products LLC  
Rue de 3000 Disney  
Cincinnati, Ohio 45209

**Telephone (General Information)** 513-458-8100  
**Numéro de téléphone d'appel d'urgence** 1-800-424-9300 (CHEMTREC)  
**Emergency telephone number (outside USA)** 1-703-527-3887 (CHEMTREC)

### Fournisseur

**Nom de la société** Milacron Canada Corp.  
**Adresse** 1175 Appleby Line Road, Unit B-1  
Burlington Ontario L7L5H9 Canada

**Telephone (General Information)** 905-319-1919  
**Emergency telephone number (outside USA)** 1-703-527-3887 (CHEMTREC)

**Fournisseur** Non disponible.

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.	
<b>Dangers pour la santé</b>	Corrosion cutanée	Catégorie 1
	Lésions oculaires graves	Catégorie 1
	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.	

### Éléments d'étiquetage



<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mention de danger</b>	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.

**Intervention** EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Stockage** Garder sous clef.

**Élimination** Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Autres dangers** Aucun(e) connu(e).

**Renseignements supplémentaires** 4.23 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par inhalation.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Éther de diéthylène glycol et de monobutyle		112-34-5	≤5
Nonylphenoxy polyéthoxyéthanol		127087-87-0	≤3
Métasilicate de Sodium		6834-92-0	≤3
Xylènesulfonate de sodium		1300-72-7	≤3
Autres composant sous les niveaux à déclarer			≤95

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

### 4. Premiers soins

**Inhalation** Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent. Dans des conditions normales d'utilisation prévue, ce produit ne devrait pas présenter un danger par inhalation.

**Contact avec la peau** Rincer immédiatement la peau abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Contact avec les yeux** Rincer immédiatement l'œil (les yeux) abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

**Ingestion** Rincer soigneusement la bouche. Boire un ou deux verres d'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

**Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés** Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Peut causer une réaction allergique de la peau.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire** Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.

**Informations générales** Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

**Agents extincteurs appropriés** Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et au milieu environnant.

**Agents extincteurs inappropriés** Sans objet, incombustible.

**Dangers spécifiques du produit dangereux** Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

**Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers** Porter l'équipement de protection approprié.

<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence** Tenir à l'écart le personnel non requis. Tenir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage** Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Ce produit est miscible dans l'eau. Nettoyer selon les réglementations applicables.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

**Précautions relatives à l'environnement** Contacter les autorités locales en cas de déversements dans les égouts ou le milieu aquatique. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

## 7. Manutention et stockage

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention** Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités** Garder sous clef. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Ne pas laisser le matériel geler. Si le produit est gelé, il se séparera. Le laisser entièrement fondre à la température ambiante et bien l'agiter avant de l'utiliser.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

	Type	Valeur	Forme
DIETHYLENE GLYCOL MONOBUTYL ETHER (CAS 112-34-5)	TWA	10 ppm	Fraction inhalable et vapeur.

#### Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

	Type	Valeur	Forme
DIETHYLENE GLYCOL MONOBUTYL ETHER (CAS 112-34-5)	TWA	10 ppm	Fraction inhalable et vapeur.

#### Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

	Type	Valeur	Forme
DIETHYLENE GLYCOL MONOBUTYL ETHER (CAS 112-34-5)	TWA	10 ppm	Fraction inhalable et vapeur.

**Valeurs biologiques limites** Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Des douches oculaires et d'urgence sont recommandées.
<b>Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</b>	
<b>Protection du visage/des yeux</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Éviter tout contact avec les yeux. Une douche oculaire est recommandée.
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	Utiliser des gants de protection en : Nitrile.
<b>Autre</b>	Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
<b>Dangers thermiques</b>	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.
<b>Considérations d'hygiène générale</b>	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence</b>	CLEAR
<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Non disponible.
<b>Odeur</b>	Chemical
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	11.5
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	< 0 °C (< 32 °F)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	> 100 °C (> 212 °F)
<b>Point d'éclair</b>	Sans objet
<b>Taux d'évaporation</b>	Comme de l'eau une fois dilué
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Sans objet.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	Non disponible.
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	100 % Water Miscible
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible.

**Température de décomposition** Non disponible.

**Viscosité** Non disponible.

**Autres informations**

**Propriétés explosives** Non explosif.

**Propriétés comburantes** Non oxydant.

**pH dans une solution aqueuse** 11.2 @ 10%

**Densité** 1.040

**VOC ASTM D2369** 2 %

**10. Stabilité et réactivité**

**Réactivité** Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.

**Stabilité chimique** La substance est stable dans des conditions normales.

**Risque de réactions dangereuses** Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

**Conditions à éviter** Chaleur, flammes et étincelles. Contact avec des matériaux incompatibles.

**Matériaux incompatibles** Acides. Agents comburants.

**Produits de décomposition dangereux** Fumée, émanations et oxydes de carbone.

**11. Données toxicologiques**

**Renseignements sur les voies d'exposition probables**

**Inhalation** Non classé.

**Contact avec la peau** Provoque des brûlures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

**Contact avec les yeux** Provoque de graves lésions des yeux.

**Ingestion** Non classé.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.

**Renseignements sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

<b>Composants</b>	<b>Espèces</b>	<b>Résultats d'épreuves</b>
Éther de diéthylèneglycol et de monobutyle (CAS 112-34-5)		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Cutané</b>		
<i>Liquide</i>		
DL50	Lapin	2764 mg/kg
<b>Orale</b>		
<i>Liquide</i>		
DL50	Rat	3305 mg/kg
Méta-silicate de Sodium (CAS 6834-92-0)		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Orale</b>		
<i>Solide</i>		
DL50	Rat	1152 - 1349 mg/kg
Nonylphenoxy polyethoxyethanol (CAS 127087-87-0)		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Cutané</b>		
<i>Liquide</i>		
DL50	Lapin	2573 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
<b>Orale</b>		
<i>Liquide</i>		
DL50	Rat	3980 mg/kg
Xylènesulfonate de sodium (CAS 1300-72-7)		
<b>Aiguë</b>		
<b>Cutané</b>		
<i>Solide</i>		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg

\* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Provoque des brûlures de la peau.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Provoque de graves lésions des yeux.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Pas un sensibilisant respiratoire.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.
<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non classé.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</b>	Non classé.
<b>Danger par aspiration</b>	Pas un danger par aspiration.
<b>Effets chroniques</b>	Non classé.
<b>Autres informations</b>	La classification des dangers environnementaux et pour la santé est dérivée d'une combinaison de méthodes de calculs et de données d'essai, si disponible.

## 12. Données écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.
--------------------	---

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Éther de diéthylène glycol et de monobutyle (CAS 112-34-5)		
<b>Aquatique</b>		
<i>Aiguë</i>		
Crustacés	CE50 Daphnia	> 100 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50 Perche-soleil bleue (Lepomis macrochirus)	1300 mg/l, 96 heures
Métasilicate de Sodium (CAS 6834-92-0)		
<b>Aquatique</b>		
<i>Aiguë</i>		
Crustacés	CE50 Daphnia	1700 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50 Dard-perche (Danio rerio)	210 mg/l, 96 heures
Nonylphenoxy polyethoxyethanol (CAS 127087-87-0)		
<b>Aquatique</b>		
<i>Aiguë</i>		
Crustacés	CE50 Daphnia	1.6 - 10 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50 Vairon à grosse tête (Pimephales promelas)	1.2 - 9.3 mg/l, 96 heures

Composants	Espèces		Résultats d'épreuves
Xylènesulfonate de sodium (CAS 1300-72-7)			
<b>Aquatique</b>			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CE50	Daphnia	> 40.3 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	> 1000 mg/l, 96 heures ANALOGY

\* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

#### Persistance et dégradation

#### Potentiel de bioaccumulation

##### Log K<sub>ow</sub> du coefficient de répartition octanol/eau

Éther de diéthylèneglycol et de monobutyle 1

**Mobilité dans le sol** Ce produit est miscible dans l'eau.

**Autres effets nocifs** On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

### 13. Données sur l'élimination

**Instructions pour l'élimination** Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Règlements locaux d'élimination** Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

**Code des déchets dangereux** Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

**Déchets des résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

**Emballages contaminés** Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

### 14. Informations relatives au transport

#### TMD

**Numéro ONU** UN3266  
**Désignation officielle de transport de l'ONU** LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Métasilicate de Sodium)  
**Classe de danger relative au transport**  
**Classe** 8  
**Danger subsidiaire** -  
**Groupe d'emballage** II  
**Dangers environnementaux** D  
**Précautions spéciales pour l'utilisateur** Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

#### IATA

**UN number** UN3266  
**UN proper shipping name** Corrosive liquid, basic, inorganic, n.o.s. (SODIUM METASILICATE)  
**Transport hazard class(es)**  
**Class** 8  
**Subsidiary risk** -  
**Packing group** II  
**Environmental hazards** No.  
**ERG Code** 8L  
**Special precautions for user** Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.  
**Other information**  
**Passenger and cargo aircraft** Allowed with restrictions.  
**Cargo aircraft only** Allowed with restrictions.

**IMDG**

**UN number** UN3266  
**UN proper shipping name** CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (SODIUM METASILICATE)  
**Transport hazard class(es)**  
**Class** 8  
**Subsidiary risk** -  
**Packing group** II  
**Environmental hazards**  
**Marine pollutant** No  
**EmS** F-A, S-B  
**Special precautions for user** Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

**Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC** Non déterminé(e).

**IATA; IMDG; TMD**



## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementation canadienne** Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

**Loi réglementant certaines drogues et autres substances**

Non réglementé.

**Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)**

Non inscrit.

**Gaz à effet de serre**

Non inscrit.

**Règlements sur les précurseurs**

Non réglementé.

**Règlements internationaux**

**Convention de Stockholm**

Sans objet.

**Convention de Rotterdam**

Sans objet.

**Protocole de Kyoto**

Sans objet.

**Protocole de Montréal**

Sans objet.

**Convention de Bâle**

Sans objet.

**Inventaires Internationaux**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur l'inventaire ou exempt (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui



Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur l'inventaire ou exempt (oui/non)*
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

## 16. Autres informations

<b>Date de publication</b>	12-20-2017
<b>Version n°</b>	01
<b>Classements NFPA</b>	Santé: 3 Inflammabilité: 0 Instabilité: 0
<b>Avis de non-responsabilité</b>	À notre connaissance, les renseignements et recommandations de cette fiche de données de sécurité étaient précis à la date de publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.
<b>Informations relatives à la révision</b>	Des modifications importantes ont été apportées à ce document et il devrait donc être relu entièrement.